

Cachet de l'agence

NOM DE L'ASSURÉ : .....

N° SINISTRE : .....

DATE DU SINISTRE : .....

IMMATRICULATION VÉHICULE : .....

*Nous avons bien enregistré votre déclaration de vol et nous vous remercions de bien vouloir rappeler la référence ci-contre lors de toute demande concernant votre dossier.*

## ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES À ADRESSER À VOTRE ASSUREUR 20 JOURS APRÈS LE VOL SI LE VÉHICULE N'EST PAS RETROUVÉ

Les délais de règlement sont fixés dans les Conditions Générales de votre contrat

- Carte grise ou déclaration de vol du certificat d'immatriculation (cette déclaration est nécessaire pour obtenir un duplicata en cas de découverte du véhicule), dans ce cas joindre les volets 1 et 2 de cette déclaration.
- Clés du véhicule : 2 jeux.
- Talon de la vignette.
- Facture d'achat.
- Certificat de cession (signé).
- Certificat de non gage ou situation délivré par la préfecture d'immatriculation.
- Compte rendu du dernier contrôle technique.

**DOSSIER COMPLET = RÈGLEMENT RAPIDE**